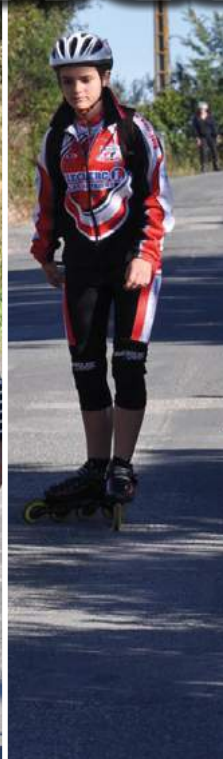


BRESSUIRE

20^e Randonnée des Saveurs



25
Septembre



organisé par
Bressuire
Activités
Cyclistes

B.A.C.

www.cyclisme-bressuire79.fr

20^e Randonnée des Saveurs



Aire de lavage

RANDONNÉE VTT

Nouveaux circuits

Découverte : 28 km

Confirmé : 43 km

Expert : 43 à 62 km

DÉPART

Bocapole
à partir de 8 h.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Nouveaux circuits

Découverte : 9 km - Confirmé : 14 km

Expert : 18 km



INSCRIPTIONS

de 8 h à 10h
pour la randonnée



RANDONNÉE ROUTE

Nouveaux circuits

50 et 68 km

REPAS

sur réservation
(bon ci-contre)

CIRCUIT URBAIN

En partenariat avec Allonzavélo

Circuit accompagné de 11 km



À GAGNER

nombreux lots
par tirage au sort



RANDONNÉE ROLLERS

Nouveaux circuits encadrés

11 et 24 km

Prestations : Accueil : Café - Brioche

Ravitaillements gourmands : Védiviande - Ets Valteau - Jardins de l'Orbrie - Bertine

Bulletin d'inscription

20^e
randonnée
des
saveurs

Renseignements :

05 49 65 10 27

WWW.TOURISME-BOCAGE.COM

RÉSERVATIONS EN LIGNE

WWW.CYCLISME-BRESSUIRE79.FR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Randonnées (merci de spécifier votre choix)

	Tarifs	Nb de participants	Marche	VTT	Route	Roller	Allonzavélo
Adultes	6 €		<input type="checkbox"/> 9 km	<input type="checkbox"/> 28 km	<input type="checkbox"/> 50 km	<input type="checkbox"/> 11 km	<input type="checkbox"/> 11 km
Enfants -14 ans	4 €		<input type="checkbox"/> 14 km	<input type="checkbox"/> 43 km	<input type="checkbox"/> 68 km	<input type="checkbox"/> 24 km	<input type="checkbox"/> Résa vélo électrique
Enfants -10 ans	1 €		<input type="checkbox"/> 18 km	<input type="checkbox"/> 62 km			

**RAPPEL : Les enfants mineurs sont obligatoirement accompagnés d'un adulte.
Les organisateurs peuvent refuser le départ d'enfants non accompagnés.**

REPAS uniquement
pour les participants aux randonnées,
sur réservation avant le 16 septembre
Tarif : 6 €

TOTAL INSCRIPTIONS		
Randonnéex6€ +x4€ +x1€€
Repasx6€€
	Total€

Bon de réservation à retourner avec votre règlement (chèque à l'ordre du BAC) à :
Office de Tourisme du Bocage Bressuirais - 6, Place de l'Hôtel de Ville - 79300 Bressuire

Règlement Randonnées

- Art. 1 : Il s'agit d'une randonnée à allure libre sans esprit de compétition.
- Art. 2 : Chaque participant s'engage sous son entière responsabilité (assurance licence ou RC).
- Art. 3 : Les participants doivent respecter le code de la route.
- Art. 4 : L'organisation décline toute responsabilité en cas :
- d'accident ou défaillance dû à un mauvais état de santé,
 - d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs,
 - de perte ou de vol d'objet ou de matériel.
- Art. 5 : Les chemins privés ne seront empruntés que le jour de la manifestation.
- Art. 6 : Les participants resteront sur le parcours balisé et respecteront la nature et les lieux.
- Art. 7 : Les enfants mineurs participent à la randonnée sous la responsabilité de leurs parents.
- Art. 8 : Le port du casque est fortement recommandé. Il est obligatoire pour les enfants mineurs.
- Art. 9 : Les clichés photographiques et/ou vidéos pris à l'occasion de la randonnée seront réputés libres de droit et pourront être utilisés pour des présentations.

Règlement rollers

- Art. 1 : Le départ de la randonnée sera donné à 9h00. Celle-ci se fera en groupe. Le cortège de patineurs sera sécurisé et assisté par des encadreurs (staffeurs) à rollers en nombre suffisant, vêtus de chasubles rétro-réfléchissantes, désignés par le ROLLER SKATING BRESSUIRAIS. Les participants doivent se conformer aux instructions de ceux-ci.
- Art. 2 : Chaque participant s'engage sous son entière responsabilité (assurance licence ou RC).
- Art. 3 : Les participants doivent respecter le code de la route.
- Art. 4 : L'organisation décline toute responsabilité en cas :
- d'accident ou défaillance dû à un mauvais état de santé,
 - d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs,
 - de perte ou de vol d'objet ou de matériel.

Il est demandé aux participants d'arriver en bonne forme physique (être reposé, avoir mangé et s'être hydraté,...). Le ROLLER SKATING BRESSUIRAIS se réserve le droit d'évincer tout participant qui pourrait représenter un danger pour le groupe.

- Art. 5 : Les patineurs doivent maîtriser leur vitesse et savoir freiner, niveau requis : patinage maîtrisé.
- Art. 6 : Les participants resteront sur le parcours balisé et respecteront la nature et les lieux.
- Art. 7 : La randonnée est accessible aux personnes majeures. Tout mineur doit être accompagné de son représentant légal ou d'un adulte autorisé par ce dernier.
- Art. 8 : Les protections (poignets, genoux et casque) sont recommandées pour les personnes majeures et obligatoires pour les enfants.
- Art. 9 : Les clichés photographiques et/ou vidéos pris à l'occasion de la randonnée seront réputés libres de droit et pourront être utilisés pour des présentations.

Sponsors et Partenaires



Annulation Rollers
L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation si les conditions météorologiques ne permettent la pratique de l'activité en toute sécurité.

